

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ
 Abonnement payable d'avance
 Canada—Excepté cité de Québec..... 75c.
 Cité de Québec et pays étrangers..... 1.50
 Tarif des annonces .07 la ligne. Annonces classées le. du mot minimum .50 sous.
 Four abonnements et annonces envoyés au "Bulletin de la Ferme", 88 Côte de la Montagne, Québec.
 Casier postal 120—Télé. 4297

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE

Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès

ADMINISTRATION & RÉDACTION
 88 CÔTE de la MONTAGNE 88
 QUÉBEC

RÉDACTION ET COLLABORATION
 Cette revue est consacrée aux intérêts de la ferme et du foyer rural.
 Elle est rédigée par un comité de techniciens et de praticiens agricoles, assistés de collaborateurs occasionnels et de correspondants de diverses institutions agricoles. Toute collaboration est sujette au contrôle du directeur.
 La correspondance concernant la rédaction doit s'adresser au Directeur du "Bulletin de la Ferme", Casier postal 120, Haute-Ville, Québec.

Volume XI

QUEBEC, LE 2 NOVEMBRE 1923

Numéro 44

Cette page est réservée à la Coopérative Fédérée de Québec.

Bienvenue

Mercredi dernier, une centaine de jeunes cultivateurs du district de Montréal et des environs, profitaient de leur passage à Montréal, pour visiter les bureaux et entrepôts de la Coopérative Fédérée.

Le but principal qui amenait ces jeunes gens dans la métropole, était un concours d'appréciation du porc, organisé par les départements d'agriculture fédéral et provincial, représentés par MM. Philias Rodrigue et L. C. Maccoat, pour Ottawa et M. Xavier Rodrigue pour Québec.

Assistaient en outre, à ce rendez-vous, une trentaine d'agronomes dont leur directeur, M. F. N. Savoie. Les juges étaient MM. le professeur Barton, du Collège d'Agriculture MacDonald et le professeur Toupin, de l'Institut agricole d'Okla.

Les séances d'appréciations et autres instructions sur la préparation et le dépeçage du porc etc ont eu lieu aux différents marchés et abattoirs de la ville.

A la Coopérative, les visiteurs trouvèrent entre autres, MM. Raoul Dumaine, Chef du service de la propagande et M. Arthur Meunier, Chef du département des animaux vivants, qui se multiplièrent pour renseigner leurs hôtes sur les diverses activités de cette importante institution agricole.

Les dépenses occasionnées, pour les frais de voyages des délégués et les prix qui ont été distribués aux gagnants de ce concours, étaient défrayées par les ministères d'agriculture d'Ottawa et de Québec. Certaines maisons de Montréal, dont la Coopérative Fédérée, ont aussi contribué de leurs deniers.

Notons que les délégués étaient tous des premiers et deuxièmes gagnants de concours régionaux de jeunes éleveurs de porcs, tenus cet automne à travers la Province.

Bienvenue à ces jeunes qui ont bien mérité l'apport intellectuel qu'on s'est efforcé de leur donner en cette circonstance. Bienvenue à ces jeunes, qui constituent pour leur région, autant de propagateurs pour la production en vue du marché, telle qu'on la désire voir se réaliser bientôt dans toutes les branches de l'agriculture.

Toujours les oeufs

Nous n'en pourrions jamais trop parler.

Les prix que les cultivateurs obtiennent d'ordinaire pour leurs oeufs et ceux qu'ils pourraient obtenir nous justifient de revenir souvent sur la question de la vente de ce produit.

Avec la nouvelle classification, il est un vieux système qui ne devrait plus être toléré, c'est celui-ci : Les cultivateurs allant déposer leurs oeufs chez l'intermédiaire local, lequel les garde plusieurs jours dans un grand panier, sur un comptoir, et les expédie quand il en a ramassé une ou deux caisses. Dans ces conditions, les oeufs ne peuvent rarement être classés frais spéciaux et il va de soi que les cultivateurs ne peuvent être payés \$0.40 ou \$0.45 la douzaine. On prétend que les prix payés aux producteurs avec ce système dépassent rarement les 25 à 35c la douzaine.

N'y a-t-il pas lieu, pour ces producteurs, de trouver à redire quand on songe que le consommateur des villes paye ses oeufs frais l'hiver, de \$1.00 et même \$1.25 la douzaine.

Cultivateurs, écrivez sans retard à la Coopérative pour obtenir de plus amples informations sur la nouvelle classification des oeufs et sur la manière d'en tirer le meilleur parti possible, au moyen des envois coopératifs.

Fèves triées à la main

Nous avons une bonne demande pour fèves triées à la main. Les cultivateurs qui peuvent disposer d'une certaine partie de leur production de fèves, feraient bien de se hâter de les préparer et de nous les expédier.

Afin d'éviter des déboires à ceux qui n'auraient pas la qualité voulue, nous recommandons à tous, de nous envoyer au préalable, un échantillon des fèves qu'il ont à offrir.

La variété de fèves la plus recherchée est la petite fève-poids, (pea-bean). L'uniformité dans la grosseur et la couleur des fèves expédiées, sont les deux conditions premières d'une vente facile.

Pour les fèves de belle qualité, la Coopérative est en mesure de payer un très bon prix. Avis aux intéressés.

Fromage coloré

L'on sait que depuis plusieurs semaines, le fromage coloré est payé 1/4c de plus, la livre, que le fromage blanc.

Nous avons avisé les fabricants à plusieurs reprises et malgré le progrès accompli sur ce point, nous recevons encore d'assez fortes quantités de fromage blanc.

Si donc quelques fabricants n'ont pas de couleur en mains, ils sont invités à s'adresser sans délai à la Coopérative.

A tout événement, profitons de la situation actuelle du marché; faisons du fromage coloré.

Thé "Réveil"

Depuis le 1er octobre, nous avons abandonné, comme on le sait, la vente du thé, épiceries, etc. Cependant, après avoir écoulé toutes les commandes, que nous avons reçues, il nous est resté en entrepôt, une petite balance de quelques-unes de ces marchandises dont le thé "Réveil".

Nous le vendrons aux premiers arrivés, aux mêmes prix que ceux publiés dans notre numéro du 27 septembre 1923, soit : Thé vert naturel, "Le Réveil", en caisses de 40 livres et 80 livres : \$0.55 la livre ; en caisse de 20, 10 et 5 livres : \$0.57 la livre. Thé noir, No 1 : \$0.55, Sifting : \$0.28 la livre.

Bleuets en conserve

Il nous est arrivé un grand nombre de demandes pour les bleuets en conserves des RR. PP. Trappistes, de Mistassini, dont nous sommes les seuls distributeurs. Il nous fait plaisir de donner nos prix pour cet excellent produit.

Sans sucre :

En boîtes d'une chopine : \$1.80 la douzaine de boîtes, (Caisses de 2 douzaines).

En boîtes d'un pot : \$8.55 la douzaine de boîtes, (Caisses de 1/2 douzaine).

Avec sucre :

En boîtes d'une chopine : \$2.05 la douzaine de boîtes, (Caisses de 2 douzaines).

En boîtes d'un pot : \$9.70 la douzaine de boîtes, (Caisses de 1/2 douzaine). F. A. B. Montréal.

Quoi de plus grand ?

La nuit est noire sur l'Océan. Plus d'étoiles, et la boussole est affolée. La tempête rugit, la mer est démontée. C'est le chaos formidable, le choc monstrueux des éléments. Parfois jaillit un éclair qui dévoile pour un instant, toute cette sauvage majesté.

Quoi de plus grand ?

Je vais vous le dire : Au sein de ces ténèbres, suspendu sur ces abîmes, un pilote intrépide tient le gouvernail d'une barque chargée à plein bord, de cette excellente morue de Gaspé, que l'on peut se procurer aux entrepôts de la Coopérative Fédérée de Québec : Montréal, Trois-Rivières et Québec.